

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 54819

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TAXI EXPRESS IVOIRE SARL » Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE RESIDENCE NANAN YAMOUSSO, ESCALIER H, APPT 335, 01 BP 3827 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TAXI EXPRESS IVOIRE SARL ».

<u>Objet:</u> les activités de transport public routier de personnes et de biens ; le transport de marchandises pour le compte d'autrui; la location de matériels de transports routiers; les prestations de services se rapportant aux opérations de transports routiers; l'exploitation agricole ; l'élevage de poulets, d'ovins et de bovins, l'achat et la vente de produits agricoles ; l'achat et la vente de matériels informatiques, fournitures de bureau, téléphones ; l'achat et la vente de biens meubles et immeubles ;La conception et l'exécution de plan l'affaire ; l'assistance et développement de PME ;Services divers

<u>Capital social:</u> 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - TREICHVILLE RESIDENCE NANAN YAMOUSSO, ESCALIER H, APPT 335, 01 BP 3827 ABJ 01 GERANT: Madame KEITA FATOUMATA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25335 du 27/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22784 du 27/09/2018

